

DÉLIBÉRATION N°DL20250084 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/06/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h42) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h57) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h05) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à partir de 22h42)
Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Andonella FLECHET
Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h57)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 00h05)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE NEYRAND À SAINT-CHAMOND

Mme Aline MOUSEGHIAN expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'aménagement de la place Neyrand, la commune de Saint-Chamond sollicite une subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Dans la continuité de ses projets d'aménagements et du renouvellement des espaces publics, la ville de SAINT-CHAMOND et SAINT-ETIENNE METROPOLE ont entrepris la requalification de la place NEYRAND.

L'aménagement de cet espace vieillissant de près de 2 300 m², a permis de métamorphoser l'espace autour de l'ancienne mairie du quartier de SAINT-JULIEN et de le rendre plus vert, attractif et dynamique. Il vise aussi à moderniser les réseaux, valoriser le quartier et créer un lieu de vie convivial.

Les travaux s'élèvent à 577 418,16 € TTC soit 481 181,80 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de financement indiqué ci-dessous pour l'aménagement de la place Neyrand à Saint-Chamond, avec une subvention d'un montant de 300 000 € :

| Dépenses | HT | Recettes | Montant |
|--|---------------|-----------------|---------------|
| Travaux (Démolition, aménagement, Aire de jeux | 481 181, 80 € | | 300 000,00 € |
| | | Autofinancement | 181 181,80 € |
| Total | 481 181, 80 € | Total | 481 181, 80 € |

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents relatifs à cette demande de subvention.

-----oooOoo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 02/07/2025



Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 042-214202079-20250701-DL20250084-DE



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne